

Direction générale des programmes  
dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés  
Bureau de la sous-ministre adjointe

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 juillet 2019

Madame Laury Bacro  
Coordonnatrice  
Réseau Solidarité Itinérance du Québec  
1431, rue Fullum, bureau 204  
Montréal (Québec) H2K 0B5

Madame,

La présente s'inscrit en réponse aux récentes correspondances de membres du Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ) adressées à madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, afin de solliciter l'appui de cette dernière en lien avec la prochaine Entente Canada-Québec sur la mise en œuvre de Vers un chez-soi 2019-2024.

Aussi, nous avons bien pris connaissance du mémoire *Vers un chez-soi : Pour une Entente Canada-Québec qui consolide une approche globale et communautaire dans la lutte à l'itinérance*. Soyez assurée que nous y accorderons l'attention nécessaire dans le cadre des travaux en vue d'une Entente Canada-Québec pour la mise en œuvre de Vers un chez-soi 2019-2024.

Comme vous le savez, des discussions entre les gouvernements du Québec et du Canada sont en cours afin de convenir de la façon dont Vers un chez-soi sera mis en œuvre au Québec. Nous entendons vos préoccupations et nous comptons défendre fermement nos orientations en matière d'itinérance et réclamer notre juste part de fonds fédéraux pour le déploiement de cette entente.

À cet effet, la *Politique nationale de lutte à l'itinérance* du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), adoptée le 27 février 2014, sert de fondement et de guide pour défendre nos compétences, nos orientations québécoises et notre diversité d'approches dans l'intérêt fondamental de ces personnes vulnérables que sont nos concitoyens en situation d'itinérance.

... 2

Aux fins de rappel, les orientations du Québec sont de prévenir et de réduire l'itinérance, à partir des cinq axes d'intervention prioritaires que voici :

- le logement;
- les services de santé et les services sociaux;
- le revenu;
- l'éducation, l'insertion sociale et socioprofessionnelle;
- la cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation.

Nous vous assurons de l'attention que le gouvernement du Québec accorde aux préoccupations des organismes communautaires en itinérance dans le cadre des présentes négociations. C'est pourquoi deux rencontres entre le MSSS et le RSIQ se sont récemment tenues au cours de lesquelles des échanges portant sur le contenu de votre mémoire ont pu avoir lieu.

En terminant, puisque plusieurs des organismes membres du RSIQ nous ont partagé leurs préoccupations à l'égard de Vers un chez-soi, nous vous invitons à leur faire suivre la présente lettre.

Nous vous remercions et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Lyne Jobin

c. c. M. Yvan Gendron, MSSS

N/Réf. : 19-MS-03035-01